



SIXT METHODE ABUSIVE

Par Iolynina

Une société allemande de recouvrement mandaté par la société Sixt, me demande de recouvrir une créance exorbitante suite à une soit disant contravention que j'aurai contracté au mois de mai 2019 lorsque j'ai loué une voiture chez eux à Lille. La société sixt ne m'a jamais contacté à ce sujet et je n'ai jamais reçu la copie de cette contravention, ni par la société de recouvrement ni par sixt. Quels recours puis-je avoir ? Si l'un ou l'autre arrive à me donner la preuve de cette contravention, je réglerai mais je conteste la majoration subit depuis des mois pour manquement d'information. Suis-je dans mon droit ?

Vous remerciant par avance

Cordialement.